



Pose de panneaux photo voltaïques, société en liquidation judicia

Par **joelleBernard**, le **17/01/2010** à **11:02**

Bonjour,rrnrNous sommes passés par la société BSP en avignon pour poser des panneaux photovoltaïques; enfin finie en novembre apres plusieurs appels téléphoniques et déplacements.rnrnA ce jour nous attendons le branchement par ERDF mais le problème nous a t'on dit ;est que la société est en liquidation judiciaire et pour le branchement il faut un électricien.rnrnDonc je le trouve ou car la ligne téléphonique est impossible à obtenir et je n'ai pas envie de payer un électricien extérieur car tout était compris dans le contrat.rnrnSi le branchement ne se fait pas: pas de rachat donc pas de rentrées d'argent et le crédit va commencer à se prélever.rnrnJe ne sais plus à qui m'informer.rnrnMerci de m'aider éventuellement.rnrnCordialement.

Par **jeetendra**, le **17/01/2010** à **16:38**

[fluo]DGCCRF DU 13[/fluo]rnHôtel des Finances du Pradorn22, Rue Borden13285 MARSEILLE Cedex 08rnTél. 04 91 17 95 00rrnrBonjour, prenez contact lundi avec la Dgccrf à Marseille, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la Consommation et vous aideront à trouver une solution satisfaisante, courage et bon dimanche à vous.